

Maurice REY

Vice-Président du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
Délégué aux Personnes du Bel Âge,
Aux Anciens Combattants,
à la Prévention de la Délinquance et la
Radicalisation
Tél 04 13 31 12 17 / 04 13 31 14 30

Marseille, le 17 novembre 2020

Madame Michèle RUBIROLA
Maire de Marseille

Hôtel de Ville
13122 Marseille cedex 20

Ref : MR/MP – D20

Objet : Propriété « La Denise » – Route des Camoins - 13011 Marseille

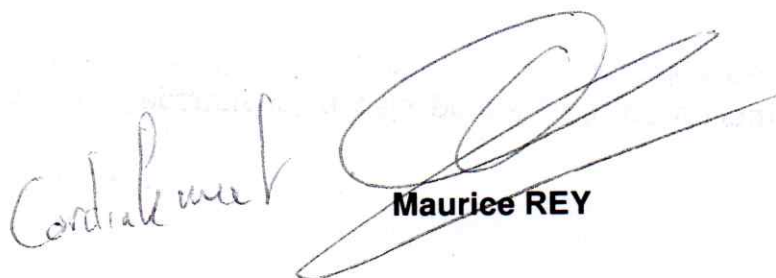
Madame la Maire,

J'ai constaté avec regret, que la délibération concernant la cession par la Ville de Marseille au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône de la propriété « La Denise », pour la création d'un parc public de loisirs intergénérationnel, n'était pas à l'ordre du jour des deux derniers conseils municipaux.

Je tiens à vous préciser que le Département a déjà programmé les travaux, les entreprises ont été choisies sur appel d'offres, mais tant que la cession de cette propriété n'est pas entérinée par la Ville de Marseille, les travaux ne pourront pas débuter.

Connaissant votre sensibilité à tout ce qui se rapporte au domaine de l'environnement, je veux espérer que vous prendrez en considération ce dossier que les riverains et moi-même sommes impatients de voir aboutir.

Je vous prie d'agréer, de croire Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement

Maurice REY